Aulnay Habitat
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT

Aulnay-sous-Bois, le 09/10/2025

N/REF: HM/GL/2025
Affaire suivie : **service GESTION LOCATIVE**
Tél : 01 48 19 86 40

Objet : Enquête SLS 2026, ressources et situation occupant

Madame, Monsieur,

La réglementation régie par la loi du 4 mars 1996 impose aux bailleurs sociaux d'enquêter leurs locataires sur leur situation familiale, leurs ressources et leurs activités professionnelles.

Vous trouverez ci-joint un questionnaire qui devra être complété, signé, et retourné **à votre loge ou au siège (10 rue Nicolas ROBERT, BP 74, 93602 Aulnay-sous-Bois cedex)** dans **un délai maximum d'un mois** soit :

avant le 9 novembre 2025

⚠ **JOINDRE IMPERATIVEMENT :**

1. La copie de **l'avis d'imposition ou de non imposition 2025 sur les revenus 2024 (recto verso) du ou des titulaire(s) du bail ainsi que le concubin notoire, le colocataire ou le partenaire pacsé.**

2. En cas de baisse de 10% des revenus par rapport au revenu de référence de 2024, la copie des **justificatifs de vos ressources** (salaire, pôle emploi, prestation, retraite).

3. En cas de naissance, décès, divorce, mariage, pacs, la copie des **justificatifs des modifications de la composition familiale**.

4. Le cas échéant, la **photocopie de la carte d'invalidité / mobilité inclusion avec mention « invalidité »** des personnes vivant au foyer.

5. Pour les enfants faisant l'objet d'un droit de visite avec hébergement, photocopie de la décision du juge aux affaires familiales, ou de la convention élaborée par les parents et homologuée par le juge, ou l'attestation des deux parents.

Le questionnaire joint permettra également de déterminer si vous êtes redevables du **Supplément de Loyer de Solidarité. Votre droit à occuper votre logement n'est en aucune façon remis en cause.**
A défaut de réponse dans le délai d'un mois, les pénalités suivantes fixées par la loi pourraient vous être appliquées, dès le mois de janvier 2026.

Si vous ne fournissez pas de renseignements relatifs à l'occupation des logements sociaux : ***une pénalité non remboursable vous sera appliquée par mois de retard.***

Si vous ne fournissez pas de renseignements relatifs au calcul du supplément de Loyer de Solidarité (pour les locataires non bénéficiaires de l'Aide Personnalisée au Logement) : ***une indemnité pour frais de dossier non remboursable et l'application d'un surloyer maximum vous seront appliquées.***

Passé le délai d'un mois une mise en demeure vous sera notifiée.
Si celle-ci reste infructueuse, vous vous exposerez conformément à la loi à un supplément de loyer maximum.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Directeur Général
Hamza MAATOUG

La communication des informations ci-dessous concernant la situation familiale et les revenus imposables des personnes occupant le logement est strictement obligatoire pour l'établissement de votre situation au regard des plafonds de ressources fixés pour l'attribution d'un logement à loyer modéré.

L'article 6 de la loi du 4 mars 1996 modifiée relative au supplément de loyer de solidarité, vous fait obligation de répondre dans un délai d'un mois. A défaut de réponse, la loi prévoit une pénalité de 7,62 €, majorée de 7,62 € par mois entier de retard selon l'article L442-5 alinéa 2.2 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Pour les locataires non bénéficiaires de l'A.P.L. uniquement :
Cette enquête servira à déterminer les conditions d'application du supplément de loyer prévu par l'article L441-3 du Code de la Construction et de l'Habitation.
A défaut de réponse et après relance infructueuse, vous vous exposeriez, en sus, à l'application d'un surloyer maximum et au versement d'une indemnité pour frais de dossier (Décret n° 96-355 du 25/04/96) qui ne sont pas remboursables.

Conformément à la loi n° 78-17 «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vos données font l'objet d'un traitement informatisé pour l'usage de notre organisme ou pour satisfaire aux obligations légales ou réglementaires. Vos données ne sont pas cédées à des tiers sauf à des organismes publics pour répondre à des obligations légales. Conformément aux articles 38 à 40, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition en adressant un courrier recommandé avec demande d'avis de réception, et en joignant une copie d'une de votre pièce d'identité en cours de validité à l'adresse située en pied de page.

NOM : BAT : LOGT :	Enquête ressources et situation occupant à retourner avant le **9 novembre 2025**

SITUATION AU 1er JANVIER 2026

Vous devez inscrire dans le tableau, les noms, prénoms et date de naissance de toutes personnes occupant le logement.
Merci de nous informer par courrier de toute modification de votre situation pouvant survenir après l'envoi de cette enquête.

LOCATAIRE EN TITRE	CONJOINT – CONCUBIN – COLOCATAIRE - PACSE
Titre : M. ❑ Mme ❑	Titre : M. ❑ Mme ❑
Nom d'usage :.....	Nom d'usage : .....
Nom de famille :.....	Nom de famille :.....
Prénom :.....	Prénom :.....
Né(e) le :.....	Né(e) le :.....
A : ville .....pays.....	A : ville .....pays.....
Profession :.....Fonctionnaire : ❑oui	Profession :.....Fonctionnaire : ❑oui
Code professionnel* (bas de page) : ..... ❑non	Code professionnel* (bas de page) : ..... ❑non
Tél. :.....	Tél. :.....
Carte d'invalidité : oui ❑ non ❑	Carte d'invalidité : oui ❑ non ❑
	Lien de parenté avec le locataire :.....

Votre situation familiale au 1er janvier 2026

❑ Célibataire			❑ Célibataire		
❑ Marié	Date du mariage :	.../ .../ ...	❑ Marié	Date du mariage :	.../ .../ ...
❑ PACS	Date de signature :	.../ .../ ...	❑ PACS	Date de signature :	.../ .../ ...
❑ Séparé	Date Ordonnance :	.../ .../ ...	❑ Séparé	Date Ordonnance :	.../ .../ ...
❑ Divorcé	Date du jugement de divorce :	.../ .../ ...	❑ Divorcé	Date du jugement de divorce :	.../ .../ ...
❑ Veuf	Date du décès du conjoint :	.../ .../ ...	❑ Veuf	Date du décès du conjoint :	.../ .../ ...
Vie maritale	Date début de vie commune :	.../ .../ ...	❑ Vie maritale	Date début de vie commune :	.../ .../ ...

Nombre total de personne vivant au foyer : ..... Naissance attendue – date : .../ .../ ...

ENFANT(S) ET AUTRE (S) PERSONNE(S) VIVANT DANS LE LOGEMENT

Nom	Prénom	Sexe	Date de naissance	* Code professionnel	Lien de parenté	Carte invalidité	Droit de visite
.....	.....		..../ ..../		.....	❑	❑
.....	.....		..../ ..../		.....	❑	❑
.....	.....		..../ ..../		.....	❑	❑
.....	.....		..../ ..../		.....	❑	❑
.....	.....		..../ ..../		.....	❑	❑
.....	.....		..../ ..../		.....	❑	❑

⚠ Si carte d'invalidité ou droit de visite, voir les documents à fournir paragraphe 4 et 5 de la page 1.

* Codes Professionnels :

10 Inactif	20 Ouvrier	42 Commerçant	67 Stage non rémunéré
11 Chômeur non inscrit	23 Fonctionnaire	52 Retraite	68 Stage rémunéré
12 Chômeur indemnisé	30 Employé	60 En formation	69 RSA
14 Congé parental	40 Cadre/ Chef d'entreprise	61 Scolarisé	70 Intérim
	41 Artisan	62 Préscolaire (- de 3 ans)	115 Militaire

Aulnay Habitat
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT D'AULNAY-SOUS-BOIS
Siège : 10 rue Nicolas Robert – 93600 Aulnay-sous-Bois – Tél. : 01 48 19 86 40 – Fax : 01 48 19 86 41
Etablissement public et commercial – n° SIRET 799 691 860 000 24 – TVA intracommunautaire FR 06 799691860
www.oph-aulnay.org

ACTIVITE ACTUELLE DES OCCUPANTS MAJEURS (18 ans et plus) DU LOGEMENT								
	AVEC EMPLOI				SANS EMPLOI			
Cochez une case par personne	CDI ou fonctionnaire	CDD intérim	Artisan Commerçant Prof. Libérale	apprenti	Inscrit à pôle emploi	Non inscrit à pôle emploi	Etudiant élève	Retraité
Locataire	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑
Conjoint(e) – concubin(ne)	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑
Colocataire	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑
Autres adultes vivant au foyer	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑
....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑
....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑

ALLOCATIONS RECUES						
Cochez une case pour chaque personne	Revenu Minimum d'Insertion -RSA-	Minimum vieillesse (ASPA)	Allocation parent isolé (RSA socle)	Allocation Adulte Handicapé -AAH-	Aide personnalisée au logement APL	AUTRE (AF, ASF, PAJE...)
Locataire	❑	❑	❑	❑	❑	❑
Conjoint(e)	❑	❑	❑	❑	❑	❑
Colocataire	❑	❑	❑	❑	❑	❑
Autres adultes vivants au foyer :	❑ ❑ ❑	❑ ❑ ❑	❑ ❑ ❑	❑ ❑ ❑	❑ ❑ ❑	❑ ❑ ❑

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Date : **Signature :**

Pour nous aider à vous joindre plus facilement, merci d'indiquer vos coordonnées

Personnel : ..../..../..../..../.... Professionnel : ..../..../..../..../.... Portable :..../..../..../.../...

Mail :.....

Aulnay Habitat
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT D'AULNAY-SOUS-BOIS
Siège : 10 rue Nicolas Robert – 93600 Aulnay-sous-Bois – Tél. : 01 48 19 86 40 – Fax : 01 48 19 86 41
Etablissement public et commercial – n° SIRET 799 691 860 000 24 – TVA intracommunautaire FR 06 799691860
www.oph-aulnay.org